



INVITATION - 06 septembre 2017 JOURNÉE

TROUBLES CAUSÉS PAR L'ALCOOLISATION FŒTALE:

Les attentes des familles : diagnostic et prises en charge



Sous le haut patronage du Ministère des Solidarités et de la Santé, en concertation avec la MILDECA et Santé Publique France, dans le cadre de la journée internationale du SAF, la CAMERUP (*Coordination des Associations et Mouvements d'Entraide Reconnus d'Utilité Publique*) et ses partenaires VIVRE AVEC LE SAF (*association de familles*), l'APPRI (*Association Périnatalité, Prévention et Information*), l'ANSFTAF (*Association Nationale des Sages-Femmes Tabacologues, Addictologues Françaises*), l'ANPAA (*Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie*) ainsi que l'ANECAMSP (*Association Nationale des Equipes Contribuant à l'Action Médico-Sociale Précoce*) organisent une journée d'information sur les **Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale**.

Nous serions très heureux de votre présence le

Mercredi 6 septembre de 9 heures à 17 heures
Salle Laroque, Ministère de la Santé
14 Avenue Duquesne - 75350 PARIS

La toxicité de l'alcool sur le fœtus est aujourd'hui parfaitement bien documentée. Pourtant, les chiffres restent alarmants: presque un quart des femmes continuent de consommer des boissons alcoolisées pendant leur grossesse (source : Inserm) et environ 8 000 enfants naissent en France chaque année avec le cerveau lésé par l'alcool (source : HAS). Ils connaîtront des problèmes de neurodéveloppement, qui affecteront leurs facultés cognitives et leur capacité à devenir des adultes autonomes. Dans la population générale, on estime à plus de 600 000 les personnes souffrant de TCAF (Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale) sans le savoir. **C'est la cause non génétique la plus fréquente de troubles cognitifs et comportementaux et surtout d'inadaptation sociale.**

L'alcoolisation durant la grossesse se rencontre dans tous les milieux. Les conséquences sur le neurodéveloppement sont très fréquentes chez les enfants adoptés, et les assistants familiaux de l'ASE y sont régulièrement confrontés chez les enfants qu'ils accueillent. Malgré cette fréquence, **la prévention, la réduction des risques, mais aussi la prise en charge des personnes atteintes sont encore largement balbutiantes en France.**

Les conséquences de l'alcoolisation fœtale s'inscrivent dans le cadre plus général des troubles et maladies du neurodéveloppement, qui sont aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique. Les troubles fonctionnels observés se retrouvent dans d'autres affections du neurodéveloppement (déficit intellectuel, déficit attentionnel avec hyperactivité, troubles « dys »,...). Mais la situation des TCAF est singulière dans ses implications comportementales et sociétales : grande inadaptation et fragilité affective, difficultés d'insertion et précarité sociale, défaut d'accès aux soins et vulnérabilité transgénérationnelle. La connaissance de la cause permet alors une prise en charge mieux adaptée. Les familles concernées appellent de leurs vœux une coordination des soins et des interventions: notre volonté est de travailler en synergie et en transversalité avec les autres acteurs impliqués dans les troubles et maladies du neuro-développement et les problématiques liées à l'alcool et aux addictions.

Cette journée se veut un moment d'échanges et de réflexions sur la manière de travailler ensemble, pour une prévention efficace, un diagnostic et une prise en charge adaptée pour chaque personne, à chaque âge de la vie. Les troubles ne disparaissent pas miraculeusement à 18 ans : les personnes affectées auront besoin de suivi toute leur vie.